

Cahier des charges

Etude d'orientation stratégique et programmation à moyen terme pour le dispositif Chantier Formation Qualification Nouvelle Chance

SOMMAIRE

I. CADRE GENERAL DE LA MISSION2

- A. Maître d'ouvrage :2
- B. Contact2
- C. Cadre de l'étude2
- D. Descriptif du territoire3

II. OBJET DE LA MISSION5

- A. Contexte5
- B. Objectif général5
- C. Objectifs spécifiques6
- D. Méthode attendue6
- E. Contenu de la mission6
- F. Livrables7
- G. Condition de réalisation de la mission7

III. REGLEMENT DE LA CONSULTATION7

- A. Date limite de dépôt des candidatures7
- B. Conditions de remise des propositions7
- C. Sélection des candidatures7
- D. Conditions de paiement7

I. CADRE GENERAL DE LA MISSION

A. Maître d'ouvrage :

Pays Adour Landes Océanes
270 route de Bayonne
40230 Saint Vincent de Tyrosse

Le Pays Adour Landes Océanes est une association reconnue organisme de droit public.

B. Contact

Lucie MATHIEU JENSSONNIE, Agent de développement
05 58 48 03 10, 06 68 54 16 78, lucie@pays-adour-landes-oceanes.com

C. Cadre de l'étude

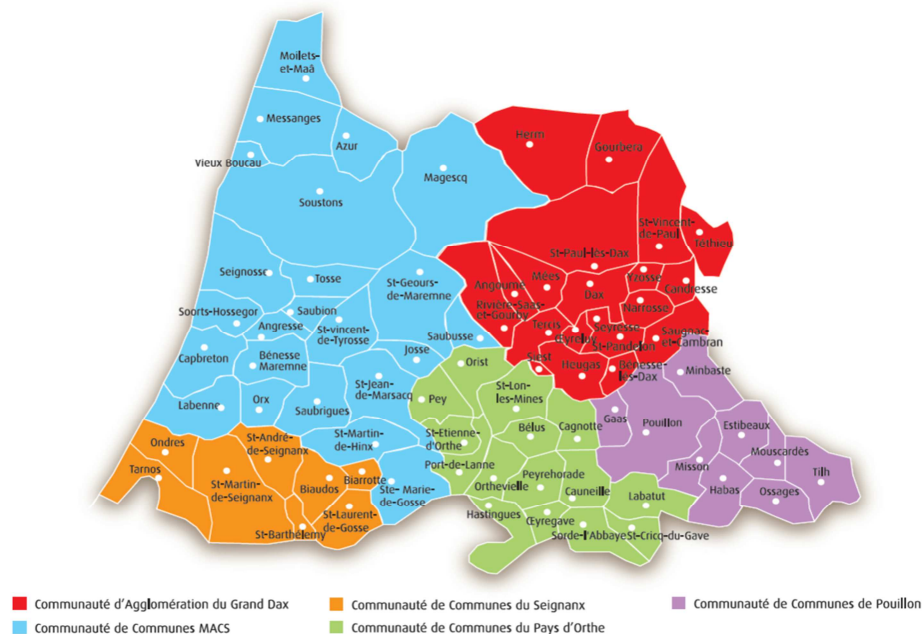
Conformément au nouveau règlement d'intervention du Conseil Régional en faveur des territoires et du cahier des charges relatif à l'ingénierie des Contrats Territoriaux, le Pays Adour Landes Océanes, dans le prolongement du travail de concertation engagé à l'occasion de l'élaboration du Contrat Territorial Unique (CTU), souhaite développer une animation sur la thématique des Chantiers Formations Qualifications Nouvelle Chance.

Il s'agit d'un dispositif de formation professionnelle de la région Aquitaine Limousin Poitou Charentes (ALPC) qui articule une dimension de formation et une dimension de production. Le dispositif Chantier Formation Qualification Nouvelle Chance (CFQNC) permet de répondre aux besoins des personnes les plus éloignées de l'emploi en leur permettant d'acquérir *a minima* un premier niveau de qualification. Il s'agit également pour la Région d'associer les collectivités territoriales à un objectif de lutte contre le chômage, d'accès à la qualification et de valorisation du patrimoine ; et de développer des compétences en adéquation avec les besoins des entreprises locales.

Compte tenu du bilan régional positif de ce dispositif, la Région ALPC met en place une stratégie pour en accroître la portée. Elle souhaite mieux prévoir, organiser et budgéter ces chantiers formation qualification nouvelle chance. Elle souhaite surtout en accroître l'efficacité générale en s'assurant de la diversité des supports des chantiers de façon à répondre aux besoins en termes de qualification des entreprises et des territoires, tout en prenant en compte les capacités des publics cibles.

Le Pays Adour Landes Océanes s'inscrit dans le cadre de cette politique régionale et mène une action qui concerne le développement et l'optimisation du dispositif CFQNC sur le territoire du Pays. L'action est réalisée pour partie en interne. L'ingénierie interne consiste d'une part à accompagner les Communes et les EPCIs dans leurs projets de CFQNC, d'autre part à définir une stratégie d'optimisation opérationnelle du dispositif CFQNC (création d'un réseau d'acteurs, réalisation d'un cahier des charges pour une étude externalisée, suivi de l'étude, gouvernance du projet, communication et sensibilisation au dispositif.) La gouvernance de l'étude s'appuiera sur un comité de pilotage et un comité technique. Le Pays souhaite faire réaliser une prestation externalisée concernant la définition de la stratégie opérationnelle.

D. Descriptif du territoire



Le Pays Adour Landes Océanes, encore appelé « le Pays des eaux mêlées » : océan, lacs, étangs, zones humides, Barthe, Adour, Gave et Luy, eaux thermales, se situe au sud des Landes. Il s'articule autour de trois entités : l'agglomération dacquoise, le littoral et la zone intérieure.

Il se compose de 75 communes associées dans les communautés de Communes Maremne Adour Côte Sud, Pays d'Orthe, Pouillon et le Seignanx, et la Communauté d'agglomération du Grand Dax.

Il appartient à deux zones d'emplois, celle de Dax et celle de Bayonne.

Le territoire connaît une forte croissance démographique qui lui a fait gagner, en moyenne annuelle, 1,8% de population sur les 15 dernières années. Le nombre d'habitants est de 163 739 personnes en 2010. (INSEE) Ce territoire est le second pôle d'attractivité d'aquitaine, après le bassin d'Arcachon.

La croissante démographique résulte d'une attractivité territoriale fondée sur une dynamique économique, qui allie développement de l'économie résidentielle et maintien d'une économie productive, et sur la croissance démographique de l'aire urbaine de Bayonne.

Les flux migratoires concernent des personnes retraitées, des jeunes ménages et des personnes en situation de précarité ; et plus particulièrement des personnes ayant trouvé un emploi saisonnier qui expriment l'intention de se fixer sur le territoire même si elles se heurtent à des difficultés pour trouver un emploi pérenne, accéder à un logement...

D'un point de vue économique le Pays Adour Landes Océanes bénéficie d'une économie productive dynamique et d'une économie résidentielle et présente en développement. 9903 entreprises sont enregistrées sur le territoire au 1^{er} janvier 2012 (INSSE) Les principaux secteurs sont le commerce, les transports et les services divers.

Les actifs représentent 71,6% de la population. Le taux d'emploi sur le territoire est de 64% la majorité sont des employés, des ouvriers ou des professions intermédiaires. Les secteurs qui emploient le plus de personnes sont le commerce, transport, services divers (44% des actifs travaillant sur le territoire),

l'administration publique, enseignement, santé, action sociale (29.4%) et l'industrie (14.5%). Concernant les services, le domaine de l'aide à la personne occupe une place importante et en développement, les besoins augmentent du fait de l'augmentation de la population âgée.

Les bassins d'emploi à l'intérieur du territoire se concentrent autour de 6 communes : Dax et Saint Paul les Dax, Tarnos, Soustons, Saint Vincent de Tyrosse et Capbreton et dans une moindre mesure Peyrehorade. Le marché du travail sur le territoire se caractérise par l'importance de la mobilité, des emplois saisonniers et par l'importance du travail en horaires atypiques ou décalés.

La dynamique n'est pas favorable en matière sociale sur le territoire :

Le taux de chômage est élevé, de 11.9% en 2010 selon l'INSEE (12.1% en France à la même période et 11.3% pour le Département). Les EPCI les plus concernés par le chômage sont le Grand Dax avec 13.5% et MACS avec 11.8%. Le taux de chômage des jeunes (15-24 ans) était de 27% contre 26% pour le département en 2010.

Si les statistiques économiques laissent apparaître un territoire relativement riche, **les situations de précarité et de grande précarité se développent rapidement**. Par exemple, on observe une forte augmentation du nombre d'enfants de moins de 3 ans dont les deux parents sont au chômage: 63.36% d'augmentation entre 2010 et 2013. Cette tendance est à mettre en perspective avec des coûts du logement élevés. Il existe de réelles difficultés d'accès au logement généralisées sur le territoire mais plus prégnantes sur le littoral en raison du niveau des prix de la location et prix d'achat des terrains. Cet état de fait touche particulièrement les jeunes dans leurs premières années de vie professionnelle.¹

Le territoire se caractérise également par une part importante des emplois saisonniers, ainsi 12% des emplois sont des emplois précaires². Les offres d'emploi sont surtout des offres d'emploi temporaire.

Le territoire est inégalitaire, on note sur le Pays ALO un écart important de revenus: le revenu moyen annuel est de 22 551€ (22 316€ en Aquitaine) variant de 24 076€ sur MACS à 20 249€ sur le Pays d'Orthe.

Le niveau de revenu cache de fortes disparités individuelles; on trouve de nombreuses personnes en difficulté dans certaines communes considérées comme riches (notamment sur le Seignanx et le Sud de MACS).

Plus de la moitié des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) à l'échelle départementale réside sur le territoire, essentiellement sur les cantons de Dax Nord-Dax Sud (39,8%), Saint Vincent de Tyrosse-Soustons (27%). Cette précarité se cumule souvent avec d'autres problèmes : garde des enfants, prise en charge des personnes âgées dans un contexte de vieillissement de la population.

¹ Compter plus de 2000€/m² pour un achat sur MACS et le Seignanx, aux alentours de 1500€/m² sur Pays d'Orthe, Poullion et la CAGD. Pour la location, compter plus de 9.30€/m² sur la côte et parfois jusqu'à plus de 10.90€/m² en moyenne sur certaines communes. (13.08€/m² à Capbreton par exemple) Pour comparaison le coût moyen d'une location d'appartement à Mont de Marsan est de 8.92€/m² et de 9.67€/m² à Mimizan. <http://www.lacoteimmo.com>

² CDD, Intérim, emplois aidés

II. OBJET DE LA MISSION

A. Contexte

Les Communes et Etablissements publics de coopération intercommunale recourent au dispositif CFQNC sur le territoire du Pays. Depuis 2010, 8 chantiers ont été réalisés et 114 stagiaires ont été accompagnés sur ce dispositif, soit 44% des stagiaires du département.

Le territoire affiche une dynamique favorable en ce qui concerne ce dispositif, mais celle-ci manque de régularité, et s'essouffle.

Tout comme au niveau départemental 2 secteurs représentent 75% de l'ensemble des chantiers (avec la particularité de la prédominance du secteur du Bâtiment) Les chantiers ne sont pas suffisamment diversifiés. D'autres types de support concernant l'animation, la propreté, les services... permettraient de répondre à des besoins d'entreprises sur le territoire et de couvrir un public plus large. La nature des supports actuels ne permettent pas d'atteindre parfaitement la cible du dispositif ; en effet, les personnes présentant un handicap ainsi que les femmes accèdent difficilement aux formations du secteur du bâtiment.

Malgré tout, les Chantiers trouvent en partie leur cible avec un bon équilibre entre un public jeune et moins jeune. Ils sont peu sélectifs mais présentent peu d'abandon et, élément spécifique du territoire, les abandons sont souvent liés à la prise d'un emploi saisonnier.

De plus, si le CFQNC mobilise peu de stagiaires au regard des autres dispositifs régionaux, c'est un outil qui donne de bons résultats. Sur le territoire il y a beaucoup de validation partielle dans les premières années puis une évolution vers des validations totales. 75% des stagiaires ont validé à minima un premier niveau de qualification au terme du chantier (81% en Région), 36,5% des stagiaires ont accédé directement à un emploi à l'issue du chantier dont 25% à un emploi durable et 25% en contrat aidé. 70,6% de ces emplois sont en lien avec les compétences développées sur le chantier.

Les suites de parcours à très court terme sont très positives. A moyen terme, il est difficile d'obtenir des informations sur le devenir des stagiaires.

Plusieurs facteurs de réussite ont été identifiés pour le dispositif Chantier Formation Qualification Nouvelle Chances :

- La préparation en amont avec l'ensemble des partenaires,
- La mixité des publics jeunes et adultes,
- L'importance de l'accompagnement des stagiaires avant et après le chantier,
- Une bonne dynamique de groupe,
- La mobilité,
- Certains supports sont plus faciles à organiser que d'autres.

Le Pays Adour Landes Océanes présente un bilan positif concernant les CFQNC, mais une amélioration concernant les supports pédagogiques, les publics cibles et la gouvernance est possible. Il est également à noter qu'il n'existe pas de lien entre le développement du dispositif et la politique de la ville mise en place sur les trois quartiers prioritaires de Dax.

B. Objectif général

Mettre en place une stratégie opérationnelle de développement et d'optimisation du dispositif CFQNC sur le territoire du Pays Adour Landes Océanes.

C. Objectifs spécifiques

Diversifier l'offre de formation du dispositif CFQNC sur le territoire du Pays Adour Landes Océanes, tout en l'orientant vers les métiers porteurs en termes d'emploi local.

Mieux intégrer le public cible, notamment les femmes et les personnes reconnues travailleurs handicapés, ainsi que les publics relevant de la politique de la ville, en considérant leurs problématiques dans leur ensemble et en proposant des Chantiers adaptés à leurs besoins.

Améliorer la mise en œuvre du dispositif CFQNC sur le territoire du Pays Adour Landes Océanes ainsi que l'organisation des chantiers supports afin d'y impliquer d'avantage les acteurs économiques.

Identifier et définir les conditions préalables nécessaires à la réussite des CFQNC.

D. Méthode attendue

Afin de s'assurer de l'adhésion de l'ensemble des acteurs à la démarche, la méthode de travail devra être participative. Le prestataire s'appuiera sur le comité technique, les personnes ressources et les acteurs clefs en fonction des besoins de la mission.

E. Contenu de la mission

Proposer des orientations pour l'utilisation du dispositif CFQNC sur le territoire du Pays Adour Landes Océanes à moyen termes.

- 1- Identifier les métiers susceptibles d'offrir des opportunités d'emplois et/ou de formations qualifiantes sur le territoire et identifier les freins à lever et les éléments à prendre en compte pour une mise en œuvre efficace des CFQNC :
 - Identifier, parmi les secteurs d'activité dynamiques sur le territoire (diagnostics économiques du territoire fournis), ceux qui se prêtent à la réalisation de CFQNC.
 - Dans les secteurs identifiés précédemment, identifier les métiers porteurs en termes de retour à l'emploi et à la qualification en étant particulièrement attentif aux métiers émergents et en développement sur le territoire.
- 2- Identifier les problématiques des publics cibles sur l'ensemble du Pays ALO, avec un zoom particulier sur les personnes vivant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville de Dax (du Sablar, de Cuyès et du Gond) Qui sont-ils ? leur typologie, nombre, répartition et les freins à leur insertion professionnelle par typologie de public identifié.
- 3- Identifier la nature des activités (supports pédagogiques) susceptibles d'être activées sur le territoire et sélectionner celles les plus à même de correspondre aux métiers et secteurs identifiés précédemment, aux publics ciblés et à ses problématiques. Il conviendra de diversifier la nature des activités afin d'élargir l'offre de formation.

Dresser pour chacun des supports sélectionnés une liste des conditions préalables de mise en œuvre du dispositif et des facteurs de réussite.

- 4- Réaliser des fiches actions pour au moins 4 chantiers novateurs sur le territoire du Pays ALO et exemplaires en matière de gouvernance. L'innovation pourra concerner le public bénéficiaire, le secteur d'activité, le support ou la gouvernance. L'un des chantiers doit concerner l'un des quartiers prioritaires de la politique de la ville de Dax. Ces CFQNC devront pouvoir être réalisés dans un délai de 4 ans.

F. Livrables

Un document de synthèse identifiant les secteurs d'activité clefs pour le dispositif CFQNC sur le territoire du Pays Adour Landes Océanes ainsi que les métiers propices pour le retour vers l'emploi du public ciblé par ce dispositif. Il doit permettre le repérage des débouchés professionnels potentiels pour les stagiaires

Un descriptif du public cible et un diagnostic de leurs freins d'accès au dispositif.

Le diagnostic des potentiels de support de chantier accompagné de leur condition préalable de mise en œuvre et de réussite

Une proposition de réalisation de CFQNC pilotes sur 4 ans et une fiche action pour chacun d'eux.

G. Condition de réalisation de la mission

Le délai maximum pour la réalisation de cette mission sera de 6 mois.

III. REGLEMENT DE LA CONSULTATION

A. Date limite de dépôt des candidatures

Les propositions sont à envoyer au Pays Adour Landes Océanes, à l'attention de Madame MATHIEU JENSSONNIE, 270 route de Bayonne, 40230 Saint Vincent de Tyrosse, avant le lundi 25 juillet 2016.

B. Conditions de remise des propositions

Le montant estimatif de la prestation ne devra pas excéder 15 000€ TTC

Les demandes de renseignements devront être adressées par écrit mail (lucie@pays-adour-landes-oceanes.com) et au plus tard le lundi 18 juillet 2016.

C. Sélection des candidatures

Lors de l'ouverture seront éliminées les candidatures :

- 1- arrivées après le délai de réponse
- 2- dont les garanties professionnelles, techniques et financières seront jugées insuffisantes.

Le Pays se réserve le droit de contacter les prestataires pour approfondir certains éléments de réponse qui seraient jugés insuffisants.

L'administrateur délégué par Conseil d'administration du Pays choisira le prestataire le mieux placé pour réaliser l'étude demandée selon les critères de sélection suivants : compréhension de la commande et adaptation au marché (40%), connaissance du sujet et expérience (30%), prix (30%)

D. Conditions de paiement

Les paiements seront effectués sur justification du service fait. Le paiement sera réalisé comme suit :

- acompte à la date de démarrage de la mission (20%)
- versement à la fin des travaux (40%)
- solde à la remise des livrables (40%)